



Les Éclés et l'École

Les Éclaireuses Éclaireurs de France (Scoutisme laïque) agissent depuis toujours en complémentarité de l'École. Voici quelques repères et exemples d'actions concrètes. Agissons ensemble !

Une longue histoire

Les liens entre les Éclés et l'École sont aussi anciens que notre association (déjà centenaire). Ils ont parfois été très étroits, comme en 1936 où deux directeurs du ministère de l'Éducation nationale se succèdent à la présidence de l'association. Les allers-retours sont fréquents, des directives du ministère facilitent les activités, des groupes sont rattachés aux établissements scolaires... En 1945, le Mouvement est agréé par le ministère de l'Éducation nationale comme association qui prolonge l'action de l'enseignement public.

École et EEDF : la laïcité en commun

Depuis 1947, les EEDF (ou Éclés) s'affirment « laïque, comme l'École publique ». Notre spécificité est d'être aujourd'hui le mouvement laïque du Scoutisme Français. Au-delà des prises de position, notre engagement pour la défense de la laïcité se vit au quotidien auprès des enfants, jeunes et adultes.

Un mouvement éducatif...

Nous partageons le même objectif que l'institution scolaire : permettre à l'enfant de grandir de façon entière et harmonieuse et former ainsi les citoyens de demain. La force du Scoutisme est de travailler à un développement global



de l'enfant et du jeune. Il y a 100 ans déjà, Baden-Powell, fondateur du mouvement scout, rappelait qu'éduquer c'est « conduire vers ». Chaque activité doit être envisagée non pour elle-même mais dans cette perspective, celle qui permet au futur adulte de se construire.

... original et complémentaire

Si l'on se réfère au socle commun de connaissances et de compétences de l'Éducation nationale*, l'action de l'association s'inscrit de façon forte dans les sept grandes compétences et en particulier les 5, 6 et 7. Notre action est fondée sur des méthodes complémentaires à l'« éducation formelle » comme la pédagogie du projet, l'éducation active ou l'éducation par le jeu. Entre les Éclés et l'École, chacun a des ressources que l'autre n'a pas, et c'est ensemble – comme avec les familles – que nous contribuons à l'éducation globale des jeunes. Dans tous les cas, les bénéficiaires de cette complémentarité éducative sont l'enfant, sa famille et la société dans son ensemble.

(*) La référence depuis 2006 autour de laquelle sont organisés tous les enseignements de la scolarité obligatoire. Grandes compétences : 5. Culture humaniste, 6. Compétences sociales et civiques, 7. Autonomie et initiative.



ÉCLAIREUSES • ÉCLAIREURS
DE FRANCE

| L'Association laïque du Scoutisme Français créée en 1911
| Reconnue d'utilité publique depuis 1925
| Habilitée à recevoir dons & legs



(l'École de l'Aventure)

Aujourd'hui, l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France est un partenaire de l'École (terme qui doit ici être entendu au sens large : école primaire, collège et lycée), et non un prestataire. Forte des propositions mises en œuvre dans ses structures locales d'activité, l'association partage son savoir-faire et propose, dans le cadre du programme « École de l'Aventure », des animations comme des projets à co-construire avec les équipes enseignantes.

Classes découvertes

Thématiques Environnement • Patrimoine
Activités physiques de pleine nature (APPN) •
Activités scientifiques et techniques

Lieu/Temps Hors de l'École dans un centre
Éclés / Temps scolaire

Niveau scolaire Maternelle à lycée

Partir avec les Éclés pour un séjour court ou long, c'est permettre aux élèves de vivre une aventure en dehors de la classe et d'aborder autrement le contenu disciplinaire.

Les projets pédagogiques développés dans nos centres d'accueil s'appuient sur différents domaines d'activité, liés tout à la fois à la situation géographique des centres et aux savoir-faire et compétences des équipes pédagogiques.

Classes campées

Thématiques Vivre-ensemble • Environnement
Lieu/Temps Ateliers dans l'École puis
séjour extérieur / Temps scolaire - périscolaire

Niveau scolaire Cycle III • Collège, classes
de SEGPA

Un vrai projet d'année ! La proposition articule deux à quatre ateliers en classe, durant l'année scolaire, et une classe campée généralement de trois jours et deux nuits, qui permettent aux enfants ou jeunes de vivre une expérience en collectivité proche du Scoutisme laïque. Les ateliers en classe permettent d'organiser en amont la vie du groupe et de travailler

des compétences disciplinaires qui seront réinvesties lors de la classe campée. Les élèves sont acteurs de la vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'installation des tentes, de la préparation des repas ou de l'organisation d'un temps de veillée.

Clubs ou ateliers Éclés

Thématiques Engagement • Citoyenneté •
Prise de responsabilité

Lieu/Temps Établissement scolaire /
Temps scolaire - périscolaire

Niveau scolaire Cycle III • Collège • Lycée

Nous proposons, à travers une démarche active et participative, d'impliquer les jeunes et de les accompagner dans la mise en place d'un projet, qui dure un trimestre ou plus, et qui va leur permettre de s'organiser en équipes autonomes, de se répartir les responsabilités et de décider collectivement.

Un exemple : Explorateurs

Cette proposition pédagogique s'inspire de celle d'un équipage (équipe d'Éclaireuses et Éclaireurs de 11 à 15 ans). L'aventure consiste pour un groupe de jeunes à concevoir et à organiser une sortie ou un week-end. Chaque jeune assure une responsabilité précise pour laquelle il est initié : trésorier, secouriste, secrétaire, intendant, coordinateur...



Formation délégué de classe

Thématiques Engagement • Citoyenneté • Prise de responsabilité

Lieu/Temps Établissement scolaire ou centre Éclés / Temps scolaire

Niveau scolaire Collège • Lycée

Forts de nos compétences techniques en animation de groupe et en formation, nous proposons des ateliers sur les compétences identifiées comme nécessaires à l'exercice de la fonction de délégué de classe : écouter, retransmettre, s'exprimer en groupe, animer une réunion, réfléchir à sa pratique à partir de l'expérience vécue... mais aussi s'initier à la citoyenneté et à la pratique de la démocratie : des valeurs fortes aux Éclés. C'est une fonction très proche de celle de coordinateur d'équipage (dans un groupe de 11 à 15 ans au sein de l'association).

Formation éco-délégué

Thématiques Engagement • Citoyenneté • Prise de responsabilité • Développement durable

Lieu/Temps Établissement scolaire ou centre Éclés / Temps scolaire - périscolaire

Niveau scolaire Collège • Lycée

À destination des E3D (établissements en démarche de développement durable), nos formations visent à informer et à responsabiliser le jeune porteur des projets de l'établissement (agenda 21, éco-école...).

Nous inscrivons notre démarche éducative dans la sensibilisation à l'environnement par la méthode scoute (éducation par l'action, par petits groupes...). Les formations sont modulables et évoluent en fonction des projets des établissements concernés.

Apprentissages par le jeu

Thématiques Citoyenneté • Solidarité • Développement durable...

Lieu/Temps Établissement scolaire, centre Éclés, maison de quartier / Temps scolaire - périscolaire

Niveau scolaire Maternelle • Primaire

Ces interventions s'inscrivent généralement dans les parcours civiques d'éducation à la citoyenneté. Il s'agit de démarches pédagogiques innovantes qui s'articulent autour des différentes



Des exemples à transformer en actions

Cette présentation très générale de nos actions donne des exemples mais ne montre pas toute la richesse et la diversité des projets menés partout en France. Les thématiques principales sont déclinables, certaines propositions peuvent être adaptées à d'autres niveaux scolaires... Et il y a toujours des projets en cours d'expérimentation ! Entrez en contact avec les Éclés près de chez vous ou avec le réseau École national (coordonnées au dos).

journées commémoratives ou de sensibilisation. Nous mettons à disposition des enseignants notre savoir-faire et nos réseaux, et mettons en œuvre des actions citoyennes autour de : la Semaine d'Éducation contre le Racisme, la Journée des Droits de l'Enfant, la Semaine du Développement Durable, la Semaine de la Solidarité Internationale, la Fête du Jeu... voire même un goûter philo ! Notre support commun reste le jeu, comme vecteur de découvertes et d'apprentissages. Par ailleurs, des ludothèques Éclés à Metz (57), Béziers (34), Carmaux (81) travaillent étroitement avec l'École.

Un partenariat institutionnalisé

Les Éclés font partie du petit nombre d'associations éducatives complémentaires de l'Enseignement Public (AECEP) qui bénéficient d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec le ministère de l'Éducation nationale. Cette convention garantit une sécurité juridique et un financement stable des actions menées ainsi que des postes d'enseignants en situation de détachement auprès de l'association. Nous sommes engagés sur plusieurs objectifs qui touchent à la citoyenneté, à l'accompagnement des jeunes dans leur prise d'initiative, ou encore à l'accueil des publics divers. Cette convention reconnaît notre complémentarité éducative à travers nos actions dans l'École mais aussi dans nos pratiques pédagogiques hors de l'institution scolaire.

Une reconnaissance pour l'ensemble des actions

Une association reçoit l'agrément AECEP si elle intervient pendant le temps scolaire, en appui aux activités conduites par les établissements, si elle organise des activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire, ou encore si elle contribue au développement de la recherche pédagogique. Cet agrément, renouvelé tous les cinq ans, constitue un « label » qui garantit que les Éclés respectent les principes de l'enseignement public et laïque, et ont fait la démonstration de la qualité de leur action éducative. C'est bien l'ensemble des actions menées en temps scolaire, périscolaire et parascolaire qui confère à l'association

Quelques-uns de nos agréments

- Reconnaissance d'utilité publique depuis 1925 (décret du 06/08/1925)
- Agrément du ministère de l'Éducation nationale depuis 1945 en tant qu'association qui prolonge l'action de l'enseignement public (arrêté du 30/03/1945 publié au J.O. n°31 du 17/05/1945, aujourd'hui AECEP et régulièrement renouvelé)
- Droit d'utilisation des locaux d'écoles primaires (B.O.E.N. du 28/10/1983). Avec accord préalable de la mairie comme pour les autres collectivités territoriales (département pour le collège, région pour le lycée) et, bien sûr, des équipes enseignantes.
- Agréments Jeunesse et Sports, Jeunesse et Éducation Populaire

des Éclaireuses Éclaireurs de France son caractère complémentaire. La complémentarité éducative ne se joue donc pas que dans l'École, surtout chez les Éclés !

Rencontrons-nous !

Chacune de nos régions EEDF, chacune de nos centres développe son expertise et ses spécialités. Pour assurer le relais avec l'institution scolaire, l'association, structurée régionalement, a aussi nommé des correspondants académiques : vous pouvez nous écrire pour obtenir leurs coordonnées. Pour savoir ce qui se passe dans votre région, pour avoir le détail des actions, contactez-nous. Alors, n'hésitez plus, les actions se construisent ensemble.

En complément

- À télécharger sur notre site Internet : la brochure des classes de découvertes avec les coordonnées de nos centres, le détail de la CPO...
- Les numéros de septembre 2012 (disponibles au siège national) de la revue Routes Nouvelles (à partir de 15 ans, n°236) et L'Équipée (6-15 ans, n°224) apportent expériences vécues et témoignages des actions complémentaires à l'École.

Contacts

Éclaireuses Éclaireurs de France • 12 place Georges Pompidou
93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX • Tél. 01 48 15 17 66 • Fax 01 48 15 17 60
ecole@eedf.asso.fr • www.eedf.fr (rubrique « école de l'aventure »)